

Avertissement

Marie-Louise Côté

Numéro 86, automne 2021

La purification du genre humain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/97400ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (imprimé)

2369-2359 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Côté, M.-L. (2021). Avertissement. *L'Inconvénient*, (86), 37–39.

Avertissement

ESSAI Marie-Louise Côté

TW apparaît dans ma vie pour la première fois dans le cadre du deuxième cours de l'atelier d'écriture. Il arrive en retard et fait une entrée remarquée dans la classe virtuelle. Où était-il la semaine dernière ? Visiblement à son aise, il ne trouve pas nécessaire de se présenter. Je remarque avec curiosité que plusieurs de mes collègues le reconnaissent et semblent l'apprécier. Certain.e.s l'appellent affectueusement par son petit nom, TW. Impossible de l'ignorer dans ses beaux atours. Je me demande bien qui est cet étranger aux deux consonnes. Sa popularité apparente m'empêche d'avouer mon ignorance. Je consulte en cachette le répertoire de l'université, la liste du corps professoral et le plan de cours. Rien. Silence complet.

La rumeur ambiante parle de « *trigger warning* ». Intriguée, je cherche le terme *trigger* dans mon bon vieux *Robert* bilingue. La traduction m'amène à la détente d'une arme à feu. Perplexe, je me tourne vers la grande Toile. La main bienveillante de l'Office québécois de la langue française corrige le tir pour moi. Le *trigger warning* est un avertissement au public dans les domaines de la télévision, de la radio

et de l'informatique ou d'Internet. Il s'agit d'un « [m]essage ou indication accompagnant la diffusion d'une œuvre ou d'un document, qui alerte le public du caractère potentiellement traumatisant de son contenu¹ ».

Sentinelle postée en haut de la page, TW prévient les étudiant.e.s contre les textes susceptibles de déranger, d'offenser ou de réactiver un traumatisme psychologique. Il permet de choisir le bon moment pour lire le matériel littéraire envoyé par courriel avant l'atelier, ou bien de ne pas le lire du tout. Il donne aussi la possibilité de s'absenter de la classe pendant qu'un texte fait l'objet de commentaires des autres étudiant.e.s.

Je n'ai aucune raison de douter de la légitimité de TW. Pourtant, ma voix intérieure me chuchote de garder mes distances. Je me méfie de lui. Mais je n'en laisse rien paraître pour éviter de me faire remarquer par le groupe dans lequel sa présence semble aller de soi. Après tout, je me suis inscrite à cet atelier pour créer, pas pour me battre contre le courant.

LA CAISSE DE RÉSONANCE

Fraîchement extirpée de son silence, la parole naissante frémit sur la

page froide. Le dévoilement des imperfections et balbutiements réclame chaleur et réconfort. La voix, tellement fragile, en est à ses débuts. Le péril du détachement du texte de la matrice est atténué par le pacte d'entraide qui relie les étudiant.e.s pendant l'atelier. Essentielle est la promesse mutuelle de regarder avec douceur le corps nu, le sien et celui des autres. Même en présence d'une malformation, même en présence d'un monstre. Tout comme la protagoniste dans *La vie littéraire* de Mathieu Arsenault, « j'espér[e] un regard sur ma page² ». Je compte sur mes collègues pour ne pas détourner le regard, pour m'attraper si je tombe. J'ai besoin de leurs commentaires pour grandir. Lisez-moi, commentez-moi, amplifiez-moi, et je ferai de même à mon tour.

LE DÉLÉGANT

TW dit qu'il est très en demande dans le champ télévisuel et le champ numérique. Il nous annonce qu'il doit s'absenter pour une durée indéterminée. Avare d'explications, il nous donne carte blanche pour apposer ses initiales à notre guise. Il tourne les talons et s'en va pour de bon sans laisser ses coordonnées. Me voilà bien étonnée d'être récipiendaire d'une délégation aussi importante. Comment m'assurer de repérer dans mes textes ce qui pourrait être dérangeant ou offensant et, surtout, susceptible de réactiver un traumatisme ? Le poids de cette responsabilité est accablant. Et s'il devait m'arriver, à mon insu, de pointer l'arme d'un texte dangereux ? Je ne veux pas me tromper : l'ajout des lettres TW *a posteriori* ne pourra pas réparer l'irréparable. Je ne sais pas comment l'expliquer, mais j'appréhende la suite des choses. Se déclenche en moi la peur d'être abandonnée en pleine forêt. Laisée sans boussole ni lumière frontale, je me sens incapable de retrouver les cailloux blancs pouvant me servir de balises. La noirceur et les couleuvres invisibles me rendent anxieuse.

LA LISTE

Désormais, la responsabilité d'étiqueter mon texte m'est dévolue. Je la prends au sérieux parce que je ne veux pas déranger/offenser/traumatiser qui que ce soit. Transfuge du monde juridique, j'ai le réflexe de chercher les critères qui pourraient m'aider à évaluer la dangerosité de mon écriture. Je tâtonne à droite et à gauche dans l'espoir de trouver une quelconque définition, annexe, charte ou liste des éléments déclencheurs. Il n'existe

pas de règles ni de normes écrites. Quel cauchemar ! J'entre dans l'univers trouble et arbitraire de l'implicite, du non-dit et du sous-jacent. Je pense à Franz Kafka.

Je réfléchis longuement (et péniblement) à TW. Je m'éloigne complètement de mes exercices d'écriture hebdomadaires. Désagréable souvenir de ne pas avoir le droit d'aller jouer dans la ruelle avant d'avoir terminé mes devoirs. Il me faut trouver une solution au plus vite, sinon je vais manquer la récréation. Je décide d'adopter une *méthode* pour trouver le cadre approprié où placer TW. Je commence par dresser une liste à partir des textes présentés dans mon atelier d'écriture : alcoolisme, dépendances, dépression, drogues, extrême-droite, sexisme, maltraitance animale, agression sexuelle/stress posttraumatique, mutilation, violence et violence sexuelle. Évidemment, cette liste n'est pas exhaustive. Il y a une pléthore de sujets qui sont susceptibles d'être dérangeants, et je dois les nommer pour ne rien échapper. Après tout, « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement », nous rappelle Boileau de l'Académie française.

Je prends un troisième café et fais un tour d'horizon mental de trois cent soixante degrés. Je concocte l'abécédaire préliminaire suivant : accidents de la route, Amazon, avortement, bien-pensance, capitalisme, CHSLD, COVID, embourgeoisement, enfance, féminisme, génocide, inégalités sociales, injustices, intégrisme, *Loi sur les Indiens*, mal de vivre, mariage forcé, mensonge, menstruations, misogynie, mort, mutilations génitales, négligence, patriarcat, pauvreté, peine d'amour, pensées suicidaires, pensionnats, persécution, phobies, pilosité, prostitution, racisme, rapport au corps, réchauffement climatique, religion, réseaux sociaux, santé mentale, sexisme, sexualité, terrorisme, trahison, vérité, viande, vieillesse.

Cette nomenclature amateur est incomplète. Un essaim de questions me taraude. J'en attrape une au vol : qui est le lecteur ou la lectrice à protéger ? Ce qui est susceptible d'offenser dépend forcément du regard, de l'idéologie et des sensibilités de l'Autre. Il suffit de penser au livre *Moi les hommes, je les déteste* de Pauline Harmange³, menacé de censure pour « misandrie » par un fonctionnaire du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes en France. Alors, comment faire pour ménager toutes les chèvres et tous les choux ?

Ce qui complique encore plus les choses, c'est que l'univers du traumatisme me semble vaste et souvent indicible. Les éléments déclencheurs ne sont-ils pas individuels et profondément intimes ? Même un objet parfaitement anodin peut parfois entraîner une réaction vive et douloureuse. Prenons les boutons de chemise, par exemple. Les boutons blancs ont longtemps provoqué chez moi une réaction vorace, mais comment le savoir à moins d'habiter ma peau ? Après tout, « l'empathie se heurte toujours au caractère insondable et irréductible de la douleur de l'autre », selon Pierre Nepveu⁴. Je perds patience. Je n'entends presque plus ma voix à force de vouloir protéger l'Autre. Je soupire en pensant à Annie Dillard, pour laquelle assembler un livre, « [c'est] la vie à son plus haut degré de liberté⁵ ».

LE DIVULGÂCHEUR

il écrase toutes les fleurs sur son passage
avec ses gros sabots
néon aveuglant dénué de toute subtilité
il n'éclaire qu'une toute petite parcelle du
champ littéraire au détriment de l'infini
sirène d'ambulance
il ruine le silence essentiel pour entendre la
musicalité des mots
réducteur vertueux qui décrète une vision
étroite du sens
gendarme rabat-joie qui veille à l'hégémonie
du contenu
il gâche le plaisir du texte

DÉLIRE JURIDIQUE

Est-ce le rôle de la littérature de déranger, de confronter, d'ébranler, de susciter des émotions, d'offenser, de rendre inconfortable, de faire sortir des zones de confort, de transformer ou d'agir sur le monde ?

En toute déférence, je laisserai aux tribunaux le soin de trancher cette épineuse question : le plan de cours constitue-t-il un contrat d'adhésion ou un contrat synallagmatique ? Il ne saurait faire de doute qu'il s'agit d'un contrat en bonne et due forme entraînant des obligations entre les parties. Or, je soumets avec respect que TW n'est pas une partie au contrat. Cela étant, sa présence est illégale dans cette procédure qui, dois-je le rappeler, se déroule à huis clos. J'irai même jusqu'à prétendre que TW est *ultra vires*.

Considérant ce qui précède, je soutiens que le plan de cours constitue un accord de volonté expresse entre les parties, sans formalisme certes, mais contraignant. Toutes les

conditions de formation du contrat prévues dans la loi sont présentes, dont le consentement (intègre, libre et éclairé) et la capacité.

En l'espèce, les obligations sont essentiellement de deux ordres : i) soumettre des textes et ii) commenter les textes du groupe dans l'objectif d'accompagner le travail de réécriture. À mon avis, TW ne peut servir d'alibi pour se soustraire aux obligations contractuelles. L'omission de lire un texte et/ou de faire des commentaires constitue un bris de contrat, en plus de causer un préjudice moral et psychologique à son auteur ou autrice.

CHIEN MÉCHANT

TW est le loup dans la bergerie qui fait la sourde oreille en feignant de ne pas comprendre. Il me fait mal avec son « *Sorry, I don't speak French* ». Il oblitère dans l'indifférence ma langue d'écriture et brûle mes pages avec son sceau. Ses initiales contondantes me blessent à répétition avec leurs deux petites lames. Je lui en veux parce qu'il me force à revendiquer mon droit d'exister, à l'endroit même où je suis venue chercher la liberté de parole.

C'est à mon tour de servir la mise en garde du poète Gaston Miron : « Quand on touche à ma langue, je mords... » ■

1. Office québécois de la langue française, *Grand Dictionnaire terminologique*, http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=26557912#eng, consulté le 16 décembre 2020.

2. Mathieu Arsenault, *La vie littéraire*, Le Quartanier, coll. « Écho », 2014, p. 18.

3. Pauline Harmange, *Moi les hommes, je les déteste*, Seuil, 2020, 96 p.

4. Pierre Nepveu, « L'injure maudite dans le poème », *Le Devoir*, 23 octobre 2020. L'auteur rapporte les propos de Nicolas Lévesque dans un essai récent de celui-ci.

5. Annie Dillard, *En vivant, en écrivant*, Éditions Christian Bourgois, coll. « 10/18 », 1996, p. 20.

Marie-Louise Côté est une juriste de formation qui explore diverses formes de création littéraire.